

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Communauté de commune à FPU : GRAND LIEU COMMUNAUTE (1)

(2) RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE Budget Principal

Numéro SIRET : 24440043800077

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE PORNIC

M. 4(4)

Compte financier unique

Voté par nature

BUDGET : DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) Libellée du budget principal s'il s'agit d'un budget annexe

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

(4) Préciser le plan de comptes : M4, M41, M42, M43, M44 ou M49

Sommaire

I - Informations générales et synthétiques

A - Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	4
B - Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice	5
C - Liste des services individualisés dans un budget annexe (1)	6
D1 - Détail des restes à réaliser - Dépenses	7
D2 - Détail des restes à réaliser - Recettes	8
E - Bilan synthétique	9
F - Compte de résultat synthétique	10

II - Exécution budgétaire

A - Modalités de vote du budget	11
Vue d'ensemble	
A1.1 - Vue d'ensemble - Dépenses d'exploitation	12
A1.2 - Vue d'ensemble - Recettes d'exploitation	13
A2.1 - Vue d'ensemble - Dépenses d'investissement	14
A2.2 - Vue d'ensemble - Recettes d'investissement	15
Vue détaillée	
B1 - Dépenses d'exploitation	16
B2 - Recettes d'exploitation	19
C1 - Dépenses d'investissement	21
C2 - Recettes d'investissement	23
D - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	25

III - États financiers

A - Bilan	26
B - Compte de résultat	31

IV - Annexes

A - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes (1)	34
B. États annexés patrimoniaux	
B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	35
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	36
B1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	40
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	41
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	42
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	44
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	45
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	46
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	47
B3 - Etat des provisions et des dépréciations	48
B4 - Etat des charges transférées	49
B5 - Détail des opérations pour le compte de tiers	50
B7.1 - Etat des emprunts garantis	51
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	52
B8.1 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	53
B8.2 - Etat des contrats de crédit-bail	54
B8.3 - Etat des contrats de partenariat public-privé	55
B8.4 - Etat des autres engagements donnés	56
B8.5 - Etat des engagements reçus	57
B9 - Etat du personnel	58
B9.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	60
B10 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	61
C. États annexés budgétaires	
C1.1 - Équilibre budgétaire - Dépenses	62
C1.2 - Équilibre budgétaire - Recettes	63
C2.1 - Situation des autorisations de programme	64
C2.2 - Situation des autorisations d'engagement	65
D. Autres éléments d'information	
D1.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (4)	66
D1.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (4)	67
D1.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (4)	68

D1.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (4)	69
E - État des Contrôles du Compte Financier	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures	70
--------------------------	----

(1) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

(2) La numérotation des états annexés a été harmonisée avec celle de leur équivalent dans la maquette du CFU M57, ce qui explique que la numérotation est parfois discontinue.

(3) Cet état n'est obligatoire que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leur établissements publics.

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES
PRÉSENTATION GÉNÉRALES DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE

		Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N	Exploitation	Total cumulé
		Investissement		
Recettes	Prévision budgétaire totale	A 221 401,26	4 807 549,41	5 028 950,67
	Recettes réalisées (1)	B 206 092,84	4 874 039,80	5 080 132,64
	Restes à réaliser	C 0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D 631 224,00	6 287 055,00	6 918 279,00
	Dépenses réalisées (1)	E 184 092,93	4 500 879,72	4 684 972,65
	Restes à réaliser	F 109 140,03	0,00	109 140,03
Differences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E 21 999,91	373 160,08	395 159,99
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H 409 822,74	1 479 505,59	1 889 328,33
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent /déficit	G + H 431 822,65	1 852 665,67	2 284 488,32
Difference entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F -109 140,03	0,00	-109 140,03
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I 322 682,62	1 852 665,67	2 175 348,29

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE	B

Section d'exploitation	Montant
A Solde des réalisations de l'exercice N précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	373 160,08
B Résultat antérieur reporté ligne 002 du compte financier N Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	1 479 505,59
C Résultat de clôture de la section d'exploitation (a) = A+B	1 852 665,67
Section d'investissement	
D Solde des réalisations de l'exercice N précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	21 999,91
E Résultat antérieur reporté ligne 001 du compte financier N Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	409 822,74
F Solde d'exécution de la section d'investissement N F = D+E, précédent de + ou	431 822,65
G Solde des restes à réaliser d'investissement N (b)	-109 140,03
H Solde cumulé de la section d'investissement H (=F+G) <i>NB : en cas de solde négatif, il s'agit d'un besoin de financement à couvrir obligatoirement par l'affectation du résultat d'exploitation</i>	322 682,62
I Plus-values nettes de cessions d'éléments d'actif (c)	0,00

(a) en cas de déficit reporté de la section d'exploitation, il n'y a pas d'affectation, en cas d'excédent, il est affecté en priorité au financement des investissements (recette sur le compte 1064) pour le montant des plus-values nettes sur cessions d'éléments d'actif.

(b) le solde des restes à réaliser de la section d'exploitation n'est pas pris en compte pour l'affectation du résultat d'exploitation. Le solde est reporté au budget de reprise du résultat de l'exercice après le vote du compte financier.

(c) différence entre le montant des titres émis sur le compte 775 et celui des mandats émis sur le compte 675

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES		I
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)		C

Catégorie de services (2)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
----------------------------------	------------------------------------	-------------------------	-----------------------------	-----------------	--	------------------------

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

(2) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
DETAIL DES RESTES A REALISER – RAR DEPENSES	D1

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 109 140,03
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	109 140,03
2315	Installat°, matériel et outillage techni	109 140,03
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION D'EXPLOITATION – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
DETAIL DES RESTES A REALISER - RAR RECETTES	D2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION D'EXPLOITATION – TOTAL		(IV) 0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00
73	Produits issus de la fiscalité	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

I - INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES

Bilan synthétique (en milliers d'euros)

	ACTIF NET (1)	Total	PASSIF	Total
	Immobilisations incorporelles (nettes)	0,00	Dotations	0,00
Terrains		1 123,88	Fonds globalisés	299,70
Constructions		1 538,67	Réerves	182,00
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers		0,00	Définitions sur réalisation d'immobilisations	0,00
Immobilisations corporelles en cours		10,01	Report à nouveau (1)	1 479,51
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées		0,00	Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1) (2)	373,16
Autres immobilisations corporelles		270,62	Subventions transférables	609,28
Total immobilisations corporelles (nettes)	2 943,19	Subventions non transférables	0,00	
Immobilisations financières		0,00	Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermant et du remettant	1 823,84
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 943,19	Provisions réglementées	0,00	
Stocks		0,00	TOTAL FONDS PROPRES	4 767,48
Créances		2 429,57	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0,00
Valeurs mobilières de placement		0,00	Dettes financières à long terme	460,22
Disponibilités		808,33	Fournisseurs (2)	935,72
Autres actifs circulant		0,00	Autres dettes à court terme	22,29
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 237,90	Total des dettes à court terme	958,01	
Comptes de régularisation	9,45	TOTAL DETTES	1 418,22	
		Comptes de régularisation	4,83	
TOTAL ACTIF	6 190,54	TOTAL PASSIF	6 190,54	

(1)Déduction faite des amortissements et dépréciations
(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice N+1

I - INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)

	POSTES	Exercice N	Exercice N-1
Impôts et taxes perçus			
Dotations et subventions reçues		628,31	574,02
Produits des services		4 201,50	4 328,20
Autres produits		0,81	14,78
Transferts de charges			
Produits courants non financiers		4 830,61	4 917,00
Traitements, salaires, charges sociales		213,88	191,38
Achats et charges externes		3 787,59	3 924,34
Participations et interventions		35,49	13,71
Dotations aux amortissements et provisions		212,79	205,40
Autres charges		225,60	216,04
Charges courantes non financières		4 475,36	4 550,87
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	355,26	366,13	
Produits courants financiers			
Charges courantes financières		19,85	9,07
RESULTAT COURANT FINANCIER	-19,85	-9,07	
RESULTAT COURANT	335,40	357,06	
Produits exceptionnels		43,32	38,02
Charges exceptionnelles		5,57	12,23
RESULTAT EXCEPTIONNEL	37,76	25,79	
Impôts sur les bénéfices			
RESULTAT DE L'EXERCICE	373,16	382,85	

II – EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	A

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'exploitation ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état D1.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires ;
- budgétaires (délibération n° du).

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
DÉPENSES D'EXPLOITATION – VUE D'ENSEMBLE	A1.1

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 011	Charges à caractère général	4 776 110,00	3 398 025,78	611 344,95	4 009 370,73	83,95	0,00
Chapitre 012	Charges de personnel, frais assimilés	220 000,00	217 807,29	0,00	217 807,29	99,00	0,00
Chapitre 014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	50 260,00	35 488,11	0,00	35 488,11	70,61	0,00
Total des dépenses de gestion courante		5 046 370,00	3 651 321,18	611 344,95	4 262 666,13	84,47	0,00
Chapitre 66	Charges financières	22 399,00	17 274,72	2 576,89	19 851,61	88,63	0,00
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	821 886,00	5 567,95	0,00	5 567,95	0,68	0,00
Chapitre 68	Dotations aux provisions et dépréciat°	99 900,00	14 199,53	0,00	14 199,53	14,21	0,00
Chapitre 69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 022	Dépenses imprévues	96 500,00					
Total des dépenses réelles d'exploitation		6 087 055,00	3 688 363,38	613 921,84	4 302 285,22	70,68	0,00
Chapitre 023	Virement à la section d'investissement	0,00					
Chapitre 042	Opérat° ordre transfert entre sections (3)	200 000,00	198 594,50	0,00	198 594,50	99,30	0,00
Chapitre 043	Opérat° ordre intérieur de la section (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		200 000,00	198 594,50	0,00	198 594,50	99,30	0,00
Total des dépenses d'exploitation de l'exercice		6 287 055,00	3 886 957,88	613 921,84	4 500 879,72	71,59	0,00
002 Résultat d'exploitation reporté		0,00					
Total des dépenses de la section d'exploitation		6 287 055,00	3 886 957,88	613 921,84	4 500 879,72		0,00

(1) dépenses engagées non mandatées

(2) ce chapitre n'existe pas en M49

(3) DE 042 = RI 040 ; DE 043 = RE 043

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
RECETTES D'EXPLOITATION – VUE D'ENSEMBLE	A1.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 013	Atténuations de charges	0,00	101,13	0,00	101,13	0,00	0,00
Chapitre 70	Ventes produits fabriqués, prestations	4 254 749,41	2 168 397,32	2 033 104,71	4 201 502,03	98,75	0,00
Chapitre 73	Produits issus de la fiscalité(2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 74	Subventions d'exploitation	516 500,00	628 305,96	0,00	628 305,96	121,65	0,00
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	0,00	208,01	0,00	208,01	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		4 771 249,41	2 797 012,42	2 033 104,71	4 830 117,13	101,23	0,00
Chapitre 76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 77	Produits exceptionnels	0,00	7 024,03	0,00	7 024,03	0,00	0,00
Chapitre 78	Reprises sur provisions et dépréciations	0,00	598,64	0,00	598,64	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		4 771 249,41	2 804 635,09	2 033 104,71	4 837 739,80	101,39	0,00
Chapitre 042	Opérat° ordre transfert entre sections (3)	36 300,00	36 300,00	0,00	36 300,00	100,00	0,00
Chapitre 043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		36 300,00	36 300,00	0,00	36 300,00	100,00	0,00
Total des recettes d'exploitation de l'exercice		4 807 549,41	2 840 935,09	2 033 104,71	4 874 039,80	101,38	0,00
002 Résultat d'exploitation reporté		1 479 505,59					
Total des recettes de la section d'exploitation		6 287 055,00	2 840 935,09	2 033 104,71	4 874 039,80		0,00

(1) recettes justifiées non titrées

(2) ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44

(3) RE 042 = DI 040

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE DÉPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE					II
					A2.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	102 515,00	92 796,65	90,52	0,00
Chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 23	Immobilisations en cours	412 409,00	10 013,98	2,43	109 140,03
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	514 924,00	102 810,63	19,97	109 140,03
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	45 000,00	44 982,30	99,96	0,00
Chapitre 18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 020	Dépenses imprévues	35 000,00			
	Total des dépenses financières	80 000,00	44 982,30	56,23	0,00
Total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	594 924,00	147 792,93	24,84	109 140,03
Chapitre 040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	36 300,00	36 300,00	100,00	0,00
Chapitre 041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	36 300,00	36 300,00	100,00	0,00
	TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	631 224,00	184 092,93	29,16	109 140,03
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00			
	TOTAL DES DÉPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	631 224,00	184 092,93		109 140,03

(1) dépenses engagées non mandatées

(2) voir l'état II-D1 pour le détail des opérations d'équipement

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(4) voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(5) DI 040 = RE 042

(6) DI 041 = RI 041

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE					II
					A2.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	21 401,26	7 498,34	35,04	0,00
Chapitre 18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		21 401,26	7 498,34	35,04	0,00
Chapitre 021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00			
Chapitre 040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	200 000,00	198 594,50	99,30	0,00
Chapitre 041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		200 000,00	198 594,50	99,30	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		221 401,26	206 092,84	93,09	0,00
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		409 822,74			
TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		631 224,00	206 092,84		0,00

(1) recettes justifiées non titrées

(2) A servir uniquement, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(3) voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(4) pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation)

(5) DI 040 = RE 042

(6) DI 041 = RI 041

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE
Dépenses d'exploitation - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)	II	
							B1	
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement		6 512,88		396,00	6 116,88		
6064	Fournitures administratives		4 118,00			4 118,00		
6066	Carburants		2 974,27		242,01	2 732,26		
6068	Autres matières et fournitures		9 504,00		9 504,00			
607	Achats de marchandises		42 265,15		22 933,80	19 331,35		
611	Sous-traitance générale	4 086 043,32		442 237,66		3 643 805,66		
6135	Locations mobilières	1 711,00				1 711,00		
61521	Bâtiments publics		4 712,63			4 712,63		
61528	Autres		3 973,57		1 620,00	2 353,57		
61551	Matériel roulant		4 064,67		31,09	4 033,58		
6156	Maintenance	21 132,64		10 452,26		10 680,38		
6161	Mutirisques		465,97			465,97		
6168	Autres		3 797,76			3 797,76		
617	Études et recherches		1 460,66			1 460,66		
618	Divers		926,88			926,88		
6226	Honoraires		28 054,50			28 054,50		
6238	Divers		19 046,59		2 235,26	16 811,33		
6251	Voyages et déplacements		34,32			34,32		
6261	Frais d'affranchissement		44 869,27		19 200,00	25 669,27		
6262	Frais de télécommunications		3 426,69			3 426,69		
627	Services bancaires et assimilés		3 246,62			3 246,62		
62878	à des tiers		4 101,48			4 101,48		
6288	Autres		12 442,80			12 442,80		
637	Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes)		239 102,39		17 322,45	221 779,94		
total chapitre 011	Charges à caractère général	4 776 110,00	4 547 988,06	538 617,33	4 009 370,73	766 739,27		

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE
Dépenses d'exploitation - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6332	Cotisations versées au FNAL			647,81		647,81
6336	Cotisations au centre national et aux centres de gestion de la fonction publique territoriale		2 785,52			2 785,52
6338	Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations		388,61			388,61
6411	Salaire, appointements, commissions de base	116 437,36				116 437,36
6413	Primes et gratifications	33 262,47				33 262,47
6414	Indemnités et avantages divers	2 475,92				2 475,92
6415	Supplément familial	3 308,38				3 308,38
6451	Cotisations à l'URSSAF	27 917,36				27 917,36
6453	Cotisations aux caisses de retraite	26 001,58				26 001,58
6454	Cotisations au Pôle Emploi	2 242,30				2 242,30
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	1 679,23				1 679,23
6475	Médecine du travail, pharmacie	660,75				660,75
total chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	220 000,00	217 807,29		217 807,29	2 192,71
total chapitre 014	Atténuations de produits					
6541	Créances admises en non-valeur	22 523,59		404,42	22 119,17	
6542	Créances éteintes	5 341,84			5 341,84	
658	Charges diverses de gestion courante	8 027,10				8 027,10
total chapitre 65	Autres charges de gestion courante	50 260,00	35 892,53	404,42	35 488,11	14 771,89
Total des dépenses de gestion courante		5 046 370,00	4 801 687,88	539 021,75	4 262 666,13	783 703,87
66111	Intérêts réglés à l'échéance		6 837,06			6 837,06
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE		17,90		19,65	-1,75
6615	Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs		13 016,30			13 016,30
total chapitre 66	Charges financières	22 399,00	19 871,26	19,65	19 851,61	2 547,39

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE
Dépenses d'exploitation - Vue détaillée

					B1	B1
					II	II
Chapitre / Article						
	Intitulé		Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)			5 567,95		5 567,95
total chapitre 67	Charges exceptionnelles	821 886,00		5 567,95		816 318,05
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants			14 199,53		14 199,53
total chapitre 68	Dotations aux provisions et aux dépréciations (semi-budgetaires)	99 900,00		14 199,53		85 700,47
total chapitre 69	Impôts sur les bénéfices et assimilés					
total chapitre 022	Dépenses imprévues	96 500,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		6 087 055,00	4 841 326,62	539 041,40	4 302 285,22	1 784 769,78
total chapitre 023	Virement à la section d'investissement					
6811	Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles			198 594,50		198 594,50
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	200 000,00		198 594,50		1 405,50
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		200 000,00	198 594,50		198 594,50	1 405,50
Total des dépenses d'exploitation de l'exercice		6 287 055,00	5 039 921,12	539 041,40	4 500 879,72	1 786 175,28
002 Résultat d'exploitation reporté						
Total des dépenses de la section d'exploitation		6 287 055,00	5 039 921,12	539 041,40	4 500 879,72	1 786 175,28

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE
Recettes d'exploitation - Vue détaillée

					B2	
					I	
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
64198	Autres remboursements		101,13		101,13	
total chapitre 013	Atténuations de charges	101,13			101,13	-101,13
706	Prestations de services	5 972 315,96	2 023 543,51		3 948 772,45	
707	Ventes de marchandises	14 363,57	1 170,00		13 193,57	
70878	par des tiers	16 490,90			16 490,90	
7088	Autres produits d'activités annexes (cessions d'approvisionnements...)	223 045,11			223 045,11	
total chapitre 70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	4 254 749,41	6 226 215,54	2 024 713,51	4 201 502,03	53 247,38
total chapitre 73	Produits issus de la fiscalité					
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	628 305,96			628 305,96	
total chapitre 74	Subventions d'exploitation	516 500,00	628 305,96		628 305,96	-111 805,96
7588	Autres		208,01		208,01	
total chapitre 75	Autres produits de gestion courante		208,01		208,01	-208,01
Total des recettes de gestion courante		4 771 249,41	6 854 830,64	2 024 713,51	4 830 117,13	-58 867,72
total chapitre 76	Produits financiers					
7711	Débits et pénalités perçus		1 000,00		1 000,00	
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		45,51		45,51	
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale	9 857,13	3 885,93		5 971,20	
778	Autres produits exceptionnels		7,32		7,32	
total chapitre 77	Produits exceptionnels	10 909,96	3 885,93		7 024,03	-7 024,03
7817	Reprises sur dépréciations des actifs circulants	598,64			598,64	
total chapitre 78	Reprises sur provisions et dépréciations (semi-budgétaires)	598,64			598,64	-598,64

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE
Recettes d'exploitation - Vue détaillée

Recettes d'exploitation							
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)	
Total des recettes réelles d'exploitation		4 771 249,41	6 866 339,24	2 028 599,44	4 837 739,80	-66 490,39	
777	<i>Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice</i>		36 300,00		36 300,00		
total chapitre 042	<i>Opérations d'ordre de transferts entre sections</i>	36 300,00	36 300,00		36 300,00		
total chapitre 043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation</i>						
Total des recettes d'ordre d'exploitation		36 300,00	36 300,00		36 300,00		
Total des recettes d'exploitation de l'exercice		4 807 549,41	6 902 639,24	2 028 599,44	4 874 039,80	-66 490,39	
002 Résultat d'exploitation reporté		1 479 505,59					
Total des recettes de la section d'exploitation		6 287 055,00	6 902 639,24	2 028 599,44	4 874 039,80	1 413 015,20	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE**Dépenses d'investissement - Vue détaillée**

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles					
2183	Materiel de bureau et matériel informatique	2 103,94			2 103,94	
2188	Autres	90 692,71			90 692,71	
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	102 515,00	92 796,65		92 796,65	9 718,35
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation ou en concession					
2315	Installations, matériel et outillage techniques	10 013,98			10 013,98	
total chapitre 23	Immobilisations en cours	412 409,00	10 013,98		10 013,98	402 395,02
Total des dépenses d'équipement		514 924,00	102 810,63		102 810,63	412 113,37
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves					
total chapitre 13	Subventions d'investissement					
1641	Emprunts en euro	44 982,30			44 982,30	
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	45 000,00	44 982,30		44 982,30	17,70
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes, régies non personnalisées)					
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					
total chapitre 27	Autres immobilisations financières	35 000,00				
total chapitre 020	Dépenses imprévues	80 000,00	44 982,30		44 982,30	35 017,70
Total des dépenses financières						
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers					
Total des dépenses réelles d'investissement		594 924,00	147 792,93		147 792,93	447 131,07
13911	Etat et établissements nationaux				9 407,00	9 407,00
13913	Départements				5 657,00	5 657,00
13918	Autres				21 236,00	21 236,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE					
Dépenses d'investissement - Vue détaillée					C1
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	36 300,00	36 300,00		36 300,00
total chapitre 041	Opérations patrimoniales				
Total des dépenses d'ordre en investissement		36 300,00	36 300,00		36 300,00
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		631 224,00	184 092,93		184 092,93
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté					
Total des dépenses de la section d'investissement		631 224,00	184 092,93		184 092,93
					447 131,07

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE**Recettes d'investissement - Vue détaillée**

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 13	Subventions d'investissement					
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées					
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles					
total chapitre 21	Immobilisations corporelles					
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation ou en concession					
total chapitre 23	Immobilisations en cours					
102222	FCTVA		7 498,34		7 498,34	
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	21 401,26	7 498,34		7 498,34	13 902,92
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes, régies non personnalisées)					
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					
total chapitre 27	Autres immobilisations financières					
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers					
Total des recettes réelles d'investissement		21 401,26	7 498,34		7 498,34	13 902,92
total chapitre 021	Virement de la section d'exploitation					
28128	Autres terrains		25 725,00		25 725,00	
28138	Autres constructions		113 542,00		113 542,00	
28182	Matériel de transport		3 823,00		3 823,00	
28183	Matériel de bureau et matériel informatique		3 246,72		3 246,72	
28188	Autres		52 257,78		52 257,78	
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	200 000,00	198 594,50		198 594,50	1 405,50
total chapitre 041	Opérations patrimoniales					
Total des recettes d'ordre en investissement		200 000,00	198 594,50		198 594,50	1 405,50

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE					
Recettes d'investissement - Vue détaillée					
Chapitre / Article	Initié	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)
Total des recettes d'investissement de l'exercice		221 401,26	206 092,84		206 092,84
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	409 822,74				15 308,42
Total des recettes de la section d'investissement	631 224,00	206 092,84		206 092,84	425 131,16

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT - DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	D

Cet état ne contient pas d'information.

III – ÉTATS FINANCIERS
Bilan (en euros)

				Exercice N-1		
				Exercice N		
				BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECiations	NET
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais d'études, de R et D						
Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires			38 916,59		38 916,59	
Fonds commercial, droit au bail						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Immobilisations corporelles						
1) En toute propriété						
Terrains			1 303 957,85		180 075,00	1 123 882,85
Constructions			2 143 103,51		604 429,56	1 538 673,95
Constructions sur sol d'autrui						
Installations, matériels et outillage techniques						
Oeuvres d'art						
Autres immobilisations corporelles			1 904 378,96		1 633 755,69	270 623,27
Immobilisations corporelles en cours			10 013,98			10 013,98
Immobilisations affectées à un service non personnalisé						
Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées						
2) Reçues au titre d'une mise à disposition						
Terrains						
Constructions						
Installations, matériels et outillage techniques						
Autres immobilisations corporelles						

III – ÉTATS FINANCIERS
Bilan (en euros)

	ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	NET	
Immobilisations en cours					
3) Reçues en affectation ou en concession					
Terrains					
Constructions					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations, matériels et outillage technique					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
Participations et créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres créances					
TOTAL I	5 400 310,89		2 457 176,84	2 943 194,05	3 038 977,92
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en cours					
Matières premières et autres approvisionnements					
En cours de production (biens et services)					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances					
Créances					
Créances d'exploitation					
Clients et comptes rattachés	2 487 091,24		86 648,92	2 400 442,32	2 384 017,46
Créances irrécouvrables admises en non valeur					
Autres	25 864,00			25 864,00	

	III - ÉTATS FINANCIERS		III
	Bilan (en euros)		A

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	NET	NET
Créances diverses				
Créances sur l'état et les collectivités publiques				175 000,00
Créances sur les budgets annexes ou le budget principal				
Opérations pour le compte de tiers (créances)				
Autres créances	3 261,39			3 261,39
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	808 328,69			808 328,69
Avances de trésorerie				
Charges constatées d'avance				
TOTAL II	3 324 545,32	86 648,92	3 237 896,40	3 460 481,87
COMPTES DE RÉGULARISATION				
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Dépenses à classer et à régulariser				
Écarts de conversion - Actif				
TOTAL III	9 450,57		9 450,57	194,08
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	8 734 386,78	2 543 825,76	6 190 541,02	6 499 653,87

		III - ÉTATS FINANCIERS	
		Bilan (en euros)	A
	PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES			
Fonds internes			
Dotations			
Mise à disposition (chez le bénéficiaire)			
Affectation (par la collectivité de rattachement)	1 823 844,75		1 823 844,75
Écarts de réévaluation			
Réserves	182 000,00		182 000,00
Report à nouveau (1)	1 479 505,59		1 096 651,70
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1) (2)	373 160,08		382 853,89
Subventions d'investissement	609 277,18		645 577,18
Provisions réglementées			
Autres fonds			
Fonds globalisés	299 695,93		292 197,59
Droits de l'affectant			
TOTAL I	4 767 483,53		4 423 125,11
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL II			
DETTE			
Dettes financières			
Emprunts obligataires			
Emprunts auprès des établissements de crédit	460 216,74		505 200,79
Emprunts et dettes financières divers			
Crédits et lignes de trésorerie			700 000,00
Avances			
Dettes d'exploitation			

		III - ÉTATS FINANCIERS	
		Bilan (en euros)	
		III	A
	PASSIF		Exercice N-1
Fournisseurs et comptes rattachés		881 127,52	778 588,37
Dettes fiscales et sociales		54 591,72	47 917,65
Autres			
Dettes diverses			25 070,40
Fournisseurs d'immobilisations			
Dettes envers l'État et les collectivités publiques			
Dettes fiscales (impôts sur les bénéfices)			
Dettes envers les budgets annexes ou le budget principal			
Opérations pour le compte de tiers (dettes)			
Autres dettes		22 287,45	13 811,16
Produits constatés d'avance			
TOTAL III		1 418 223,43	2 070 588,37
COMPTES DE RÉGULARISATION			
Recettes à classer ou à régulariser		4 834,06	5 940,39
Écart de conversion - Passif			
TOTAL IV		4 834,06	5 940,39
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		6 190 541,02	6 499 653,87

(1) Précedé du signe moins en cas de déficit

(2) Égal au résultat de l'exercice apparaissant en section d'exploitation (tableau I-B)

	III – ÉTATS FINANCIERS		
	Compte de résultat (en euros)	B	III
	POSTES		Exercice N
PRODUITS D'EXPLOITATION			Exercice N-1
Ventes de marchandises		13 193,57	6 295,00
Production vendue			
<i>Prestations de services</i>	3 948 772,45		3 880 206,37
Divers	239 536,01		441 698,30
Production stockée			
Production immobilisée			
Produits issus de la fiscalité			
Subventions d'exploitation	628 305,96		574 020,97
Reprises sur dépréciations et provisions	598,64		9 079,06
Transferts de charges			
Autres produits	208,01		5 698,16
TOTAL I	4 830 614,64		4 916 997,86
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises	19 331,35		48 517,56
Variation de stock			
Achat de matières premières et autres approvisionnements			
Variation de stock			
Autres achats et charges externes	3 768 259,44		3 875 821,24
Impôts, taxes, et versements assimilés			
<i>Sur rémunérations</i>	3 821,94		3 560,18
Autres	221 779,94		212 477,01
Salaires et traitements	155 383,00		138 105,86
Charges sociales	58 501,22		53 276,84
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
<i>Dotations aux amortissements sur immobilisations</i>	198 594,50		188 736,90
<i>Dotations aux dépréciations des immobilisations</i>			

III – ÉTATS FINANCIERS		Exercice N	Exercice N-1
Compte de résultat (en euros)		B	III
POSTES			
<i>Dotations aux dépréciations des actifs circulants</i>		14 199,53	16 660,00
<i>Dotations aux provisions pour risques et charges</i>			
Autres charges		35 488,11	13 712,93
TOTAL II	4 475 359,03	4 550 868,52	
A - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	355 255,61	366 129,34	
PRODUITS FINANCIERS			
Valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés			
Reprises sur dépréciations et provisions			
Transferts de charges			
Gains de change			
Produits net sur cessions de valeurs mobilières de placement			
TOTAL III			
CHARGES FINANCIÈRES			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
Intérêts et charges assimilées		19 851,61	9 067,98
Pertes de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
TOTAL IV	19 851,61	9 067,98	
B - RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	-19 851,61	-9 067,98	
A + B - RÉSULTAT COURANT	335 404,00	357 061,36	
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion			
Subventions exceptionnelles			
Autres opérations		7 016,71	1 723,98
Sur opérations en capital			
Produits des cessions d'immobilisations			

III – ÉTATS FINANCIERS		Exercice N	Exercice N-1
		B	III
POSTES			
<i>Autres opérations</i>		36 307,32	36 300,00
Reprises sur dépréciations et provisions			
Transferts de charges			
TOTAL V	43 324,03	38 023,98	
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion			10 230,05
Subventions exceptionnelles			
<i>Autres opérations</i>		5 567,95	2 001,40
Sur opérations en capital			
<i>Valeur comptable des immobilisations cédées</i>			
<i>Autres opérations</i>			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
TOTAL VI	5 567,95	12 231,45	
C - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)			
Impôts sur les bénéfices (VII)			25 792,53
TOTAL DES PRODUITS (I+II+V)	4 873 938,67	4 955 021,84	
TOTAL DES CHARGES (II+IV+V+VII)	4 500 778,59	4 572 167,95	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	373 160,08	382 853,89	

IV – ANNEXES			IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES			A

1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	6 287 055,00	4 500 879,72	0,00	4 500 879,72
RECETTES	6 287 055,00	6 353 545,39	0,00	6 353 545,39
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	631 224,00	184 092,93	109 140,03	293 232,96
RECETTES	631 224,00	615 915,58	0,00	615 915,58

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRÉSENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	6 287 055,00	4 500 879,72	0,00	4 500 879,72
RECETTES	6 287 055,00	6 353 545,39	0,00	6 353 545,39
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	631 224,00	184 092,93	109 140,03	293 232,96
RECETTES	631 224,00	615 915,58	0,00	615 915,58
TOTAL AGREGÉ DES DEPENSES	6 918 279,00	4 684 972,65	109 140,03	4 794 112,68
TOTAL AGREGÉ DES RECETTES	6 918 279,00	6 969 460,97	0,00	6 969 460,97

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – DÉTAIL DES CRÉDITS DE TRÉSORERIE		IV
	B1.1	

DÉTAIL DES CRÉDITS DE TRÉSORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ÉTATS ANNEXES

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX - ÉTAT DE LA DETTE - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE		IV	B1.2
--	--	-----------	-------------

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Nominal (2)	Date du premier rembour- sement	Type de taux d'intérêt (3)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat		Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé ON	Caté- gorie d'em- prunt (8)
							Index (4)	Niveau de taux (5)				
163 Emprunts obligataires (Total)							0,00					
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)							700 000,00					
1641 Emprunts en euros (total)							700 000,00					
36811-00010069110	Etablissement CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL	04/07/2017	15/07/2017	30/09/2017	700 000,00	F		1,400	1,411	T	X Echéance constante	A-1
1643 Emprunts en devises (total)							0,00					
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur l'ligne de trésorerie (total)							0,00					
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)							0,00					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)							0,00					
1671 Avances consolidées du Trésor (total)							0,00					
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)							0,00					
1675 Dettes pour METP et PPP (total)							0,00					
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)							0,00					
1678 Autres emprunts et dettes (total)							0,00					

GRAND LIEU COMMUNAUTE - DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Taux initial	Niveau de taux (5)				
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)								0,00					
1681 Autres emprunts (total)								0,00					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)								0,00					
1687 Autres dettes (total)								0,00					
Total général								700 000,00					

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ÉTATS ANNEXÉS**B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE**

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)							V
							B1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverte ? O/N (10)	Montant couvert:	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Emprunts et dettes au 31/12N		Annuité de l'exercice		
								Taux d'intérêt	Niveau de taux d'intérêt au 31/12N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		460 198,84						44 982,30	6 837,06	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		460 198,84						44 982,30	6 837,06	0,00
36811-0001/0069110		0,00	A-1	460 198,84	9,50	F				1 411	44 982,30	6 837,06
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00

GRAND LIEU COMMUNAUTE - DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 31/12/N			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00	-	0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		460 198,84					44 982,30	6 837,06	0,00	17,90

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB/1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS**B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – RÉPARTITION PAR STRUCTURE DE TAUX****IV****B1.3****REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

	Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunte de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (limni) (A)															
TOTAL (A)			0,00	0,00							0,00		0,00	0,00	
Barrière simple (B)															
TOTAL (B)			0,00	0,00							0,00		0,00	0,00	
Option d'échange (C)															
TOTAL (C)			0,00	0,00							0,00		0,00	0,00	
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)															
TOTAL (D)			0,00	0,00							0,00		0,00	0,00	
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)															
TOTAL (E)			0,00	0,00							0,00		0,00	0,00	
Autres types de structures (F)															
TOTAL (F)			0,00	0,00							0,00		0,00	0,00	
TOTAL GENERAL			0,00	0,00							0,00		0,00	0,00	

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : indice zone euro / 2 : indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant de l'indemnité correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA RÉPARTITION DE L'ENCOURS (1)

		IV	B1.4
--	--	-----------	-------------

Structure	Indices sous-jacents	Indices zone euro	(1)	(2)	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3)	Ecart d'indices zone euro	(4)	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5)	Ecart d'indices hors zone euro	(6)	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple . Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1		0		0		0		0		0	
	% de l'encours	100,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	
	Montant en euros	460 198,84				0,00		0,00		0,00		0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0		0		0		0		0		0	
	% de l'encours	0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	
	Montant en euros	0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0		0		0		0		0		0	
	% de l'encours	0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	
	Montant en euros	0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0		0		0		0		0		0	
	% de l'encours	0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	
	Montant en euros	0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0		0		0		0		0		0	
	% de l'encours	0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	
	Montant en euros	0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits									0			
	% de l'encours									0,00			
	Montant en euros									0,00			

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ÉTATS ANNEXÉS
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX - ÉTAT DE LA DETTE - DÉTAIL DES OPÉRATIONS DE COUVERTURE (1)

	IV B1.5
--	------------

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert						Instrument de couverture				Primes éventuelles
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	
Taux fixe (total)		0,00				0,00				0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00				0,00				0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00				0,00				0,00	0,00
Total		0,00				0,00				0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel/ swapion).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – DÉTAIL DES OPÉRATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

		IV
	B1.5	

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'Instrument de couverture					Catégorie d'emprunt (8)	
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé Index (5)	Niveau de taux (6)	Taux reçu (7) Index	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat Produits c/768		Avant opération de couverture
Taux fixe (total)					0,00		0,00
Taux variable simple (total)					0,00		0,00
Taux complexe (total) (2)					0,00		0,00
Total					0,00		0,00

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ÉTATS ANNEXES										IV	
B - ÉTATS ANNEXES PATRIMONIAUX - ÉTAT DE LA DETTE - REMBOURSEMENT ANTICIPÉ D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT										B1.6	
										(1)	

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt	Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux		Coût de sortie (10)	Annuité de l'exercice ICNE de l'exercice	
								Type de taux (7)	Niveau d'index (8)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)
Total des dépenses au c/ 166					0,00					0,00	0,00	0,00
Refinancement de dette (3)												
Total des recettes au c/ 166					0,00					0,00	0,00	0,00
Refinancement de dette (4)												

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques ayant réaménagé des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle, S : bimestrielle, B : mensuelle, M : annuelle.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ÉTATS ANNEXES**B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX - ÉTAT DE LA DETTE - EMPRUNTS RENÉGOCIES AU COURS DE L'ANNÉE N (1)**

										V
										B1.7

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années	Taux (2)			Nominal	Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)	Anuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)
					Contrat initial		Contrat renégocié			
					Type de taux (3)	Index (4)	Type de taux act. (3)	Index (4)	Taux act.	Contrat initial
Total									0,00	0,00
									0,00	0,00

(1) Inscrir les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.9

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

IV – ÉTATS ANNEXÉS		IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – MÉTHODES UTILISÉES POUR LES AMORTISSEMENTS		B2

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500.00 €	04-04-2017
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
L	203x - Frais d'études, de recherche développement et frais inser	5
L	203x - Frais d'études, de recherche développement et frais inser	5
L	203x - Frais d'études, de recherche développement et frais inser	5
L	2051 - Logiciels	2
L	2128 - Agencemt et aménagmt de terrains - Autres terrains	15
L	2135 - Inst. générales, agencem, aménagem des constructions	15
L	2138 - Autres constructions	15
L	215x	15
L	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	7
L	2182 - Camions, véhicules industriels et techniques	7
L	2182 - Voiture	5
L	2183 - Matériel de bureau	5
L	2183 - Matériel informatique	2
L	2184 - Mobilier	10
L	2188 Autres immobilisations corporelles	7

IV – ÉTATS ANNEXÉS						IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECiations						B3

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECiations BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECiations SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	14 199,53		82 127,09	96 326,62	9 677,70	86 648,92
Provision pour dépréciations des actifs circulants	14 199,53	31/12/2020	82 127,09	96 326,62	9 677,70	86 648,92
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	14 199,53		82 127,09	96 326,62	9 677,70	86 648,92

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ÉTATS ANNEXÉS							IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES CHARGES TRANSFÉRÉES							B4

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX - DÉTAIL DES OPÉRATIONS POUR COMPTE DE TIERS (1)	IV - ÉTATS ANNEXÉS
B5	IV B5

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre A5 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS**B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES EMPRUNTS GARANTIS****B7.1****ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)	Objet de l'emprunt garantissant l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice
								Taux initial	Index (4)	Taux actuariel (5)			
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)				0,00	0,00							0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)				0,00	0,00							0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social				0,00	0,00							0,00	0,00
TOTAL GENERAL				0,00	0,00							0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX EMPRUNTS GARANTIS	B7.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	51 819,36
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	51 819,36
Recettes réelles de fonctionnement	II	4 837 739,80

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	1,07
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – SUBVENTIONS VERSÉES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B8.1

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ÉTATS ANNEXÉS								IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES CONTRATS DE CRÉDIT-BAIL								B8.2

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir				
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

B - ÉTATS ANNEXÉS					IV - ÉTATS ANNEXÉS	IV - ÉTATS ANNEXÉS
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ (PPP)					V	V
					B8.3	
Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP		Montant total prévu au titre du contrat de PPP (ITC)	Montant de la rémunération du cocontractant
						Durée du contrat de PPP (en mois)
						Date de fin du contrat de PPP

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (ITC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

IV – ÉTATS ANNEXÉS							IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS							B8.4

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ÉTATS ANNEXÉS							IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES ENGAGEMENTS REÇUS							B8.5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Péodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS**B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DU PERSONNEL**

		IV	
		B9	

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif principal 2ème classe		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		3,00	0,00	3,00	3,00	3,00	3,00
Adjoint technique principal 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingenieur	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		3,00	0,00	3,00	3,00	3,00	5,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont proportionnellement à l'activité des agents, mesurée par leur quotient de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotient de temps de travail et par leur période d'activité dans l'année
ETPT = Effectifs physiques * quotient de temps de travail * période d'activité dans l'année
Exemple : un agent à temps plein (quotient de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotient de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotient de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES**B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DU PERSONNEL****ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	Contrat Nature du contrat (5)
			Indice (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)					0,00	
Adjoint administratif		ADM	368	0,00	A 3-3-2	CDD
Adjoint administratif principal 2ème classe		ADM	369	0,00	A 3-3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)					0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-1 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-2 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à 50 %.

3-3-3 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotient de temps de travail est inférieur à 50 %.

3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à 50 %.

3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à 50 %.

de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 36 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 28 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-11148 du 20 octobre 1985.

IV – ÉTATS ANNEXÉS			IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE			B9.2

(1)			
AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – ÉQUILIBRE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES – DÉPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B	116 300,00	I 81 282,30
	16 Emprunts et dettes assimilées (A)	45 000,00	44 982,30
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	45 000,00	44 982,30
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)	71 300,00	36 300,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpté résultat	36 300,00	36 300,00
020	Dépenses imprévues	35 000,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	81 282,30	109 140,03	0,00	190 422,33

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – ÉQUILIBRE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		221 401,26	III 206 092,84
Ressources propres externes de l'année (a)		21 401,26	7 498,34
10222 FCTVA		21 401,26	7 498,34
10228 Autres fonds globalisés		0,00	0,00
26... Participations et créances rattachées			
27... Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		200 000,00	198 594,50
15... Provisions pour risques et charges			
169 Primes de remboursement des obligations		0,00	0,00
26... Participations et créances rattachées			
27... Autres immobilisations financières			
28... Amortissement des immobilisations			
28128 Aménagement Autres terrains		26 623,72	25 725,00
28138 Autres constructions		117 501,88	113 542,00
28182 Matériel de transport		3 960,73	3 823,00
28183 Matériel de bureau et informatique		2 675,85	3 246,72
28188 Autres		49 237,82	52 257,78
29... Dépréciation des immobilisations			
39... Dépréciat° des stocks et en-cours			
481... Charges à répartir plusieurs exercices			
021 Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	206 092,84	0,00	409 822,74	0,00	615 915,58

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 190 422,33
Ressources propres disponibles	IV 615 915,58
Solde	V = IV – II (3) 425 493,25

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ÉTATS ANNEXÉS						IV
C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME						C2.1

C2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	C2.2

C2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION - ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	D1.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION - ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D1.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION - ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	D1.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	D1.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

	V – ARRETE ET SIGNATURES	V
	ARRETE ET SIGNATURES	A

Date d'édition : 27/02/2024

Comptable(s)

Mme MENJOU NADINE

du 01/01/2023

Mme MENJOU NADINE

au 27/02/2024

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

LE PENVEN Perrine (1018728048-0), Inspecteur divisionnaire FiP classe normale

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.
MENJOU Nadine (1017733896-0), Inspecteur divisionnaire FiP hors classeVu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le 26/03/2024 par l'organe délibérant.
BOBLIN Johann (boblin-xt), Président

A DRFiP DES PAYS-DE-LOIRE - LO... , le 29/02/2024

A PORNIC , le 04/03/2024

A LA CHEVROLIERE , le 02/04/2024